

Intervention



Les équipements culturels et l'animation urbaine

Joseph Baker

Numéro 6, 1980

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/57601ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Intervention

ISSN

0705-1972 (imprimé)

1923-256X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Baker, J. (1980). Les équipements culturels et l'animation urbaine. *Intervention*, (6), 14–16.

Les équipements culturels et l'animation urbaine

Cet article discute la question du Musée à Québec en termes d'examen de la valeur des équipements à caractère culturel et leur rôle dans l'animation urbaine. (1) L'auteur oppose à la concentration en une seule bâtisse, la répartition des activités d'art et de culture en de nombreux édifices accessibles aux habitants des quartiers. Jos Baker retrace plusieurs édifices de la ville de Québec qui, ayant ou qui perdront tantôt leur fonction originelle, pourraient être réintégrés avec de nouvelles fonctions dans la vie urbaine.

Tout d'abord, en tant que citoyen, je ne peux que me réjouir à l'idée que le Québec pourrait être doté d'un musée national et que ce dernier pourrait prendre la forme d'un musée de l'homme et qu'enfin, nous trouverions chez nous des équipements d'interprétation de même qualité et de même envergure que ceux que l'on retrouve dans d'autres pays qui ne peuvent prétendre qu'à une fraction de nos ressources économiques. L'histoire de nos peuples et de leurs aïeux, dont les moeurs et la créativité, serait exposée et interprétée à notre société contemporaine, chose que personne ne peut contester.

C'est également en tant qu'architecte et étant l'un des auteurs du schéma d'aménagement de la Colline Parlementaire, que j'ai insisté sur la valeur des équipements à caractère culturel et sur le rôle qu'ils peuvent jouer dans l'animation urbaine. À plusieurs reprises, le schéma a cité l'importance des musées et la grande diversité de la matière qu'ils peuvent transmettre, tant sur la culture passée que sur la culture contemporaine.

Finalement, c'est en tant qu'architecte et professionnel, passionné par la vie urbaine, que je suis ravi par la promesse de la mise en place d'un musée national et à la fois inquiet de savoir jusqu'à quel point est arrêté le concept avancé dans votre document. **Je m'interroge donc sur les étapes prévues — concours, engagement des professionnels, construction — le tout selon le modèle du Palais de Justice ou du Centre de congrès, modalités également retenues par le gouvernement fédéral pour la construction de sa propre galerie d'art nationale;** je m'inquiète parce que le concept qui vise la consolidation du trésor national du Québec dans un palais de culture n'est pas plus justifié que la consolidation de tous les trésors des dix provinces dans un mausoléum à coût astronomique et situé à Ottawa.

Les critiques entendues, non sans raison, sur la concentration massive de l'équipement sportif du Village Olympique à Montréal ont souligné que la répartition ne serait-ce que d'une fraction de cet investissement dans les nombreuses communautés montréalaises aurait eu un impact inestimable, et sur la condition physique de la population, et sur la qualité de la vie urbaine. Ne peut-on pas dire également que la distribution des ressources artistiques et culturelles, dans un réseau de musées, (des musées intégrés intimement au tissu de la ville, ouverts, invitatants et accessibles à l'homme d'ici) pourrait éveiller la sensibilité culturelle de toute une population qui dépasserait de loin l'impact que pourrait produire une ou l'installation centrale la plus sensationnelle.

Le musée du Québec par surcroît, n'est pas un objet mais une idée, une grande et belle idée qui a le pouvoir de réanimer nos villes et surtout cette capitale, qu'est la ville de Québec, car rendre une ville vivante et intéressante est un processus vraiment difficile et même pénible. Finalement, cette tâche n'est-elle pas trop souvent confiée à des intérêts privés qui se manifestent en un centre d'achat, en un supermarché, des palais de consommation! Mais combien plus enrichissante serait une ville où les nombreux édifices publics serviraient à l'éducation de sa population en lui transmettant des connaissances de sa propre civilisation et des civilisations autres.

Au lieu de concentrer toute notre richesse culturelle dans un seul lieu, peu importe l'allure qu'on lui donnerait — exotique, magnifique —, nous pourrions la répartir en créant de nombreux coffrets d'art et de culture accessibles aux habitants des quartiers, chacun de ces coffrets étant un maillon dans un réseau, constituant ainsi un élément particulier d'un voyage à travers notre histoire.

L'oeuvre «le musée et la vie» écrite par Danièle Giraudy et Henri Bouilhet (Paris — 1977), parle des musées de voisinage, dans les termes suivants: «le travail scientifique des techniciens de musée y est complété par la participation d'une communauté d'habitants regroupant enfants, étudiants, ouvriers, familles, minorités de groupes et associations professionnelles travaillant avec les animateurs de la galerie sur des thèmes choisis par le groupe qui réfléchit, se documente et s'exprime en participant aux actions collectives de cette nouvelle institution».

Et de l'éco-musée, «c'est un miroir où cette population se regarde pour s'y reconnaître, où elle cherche l'explication du territoire auquel elle est attachée, jointe à cette des populations qui l'y ont précédée dans la discontinuité ou la continuité des générations».

La ville de Québec ne possède-t-elle pas, par ailleurs, des édifices qui ont perdu ou qui perdront tantôt leur fonction originelle. De par leur fort caractère architectural, ces édifices demeurent des points de repère et sont d'une importance visuelle et psychologique dans la matrice urbaine. Ces édifices, maintenant connus sous l'appellation «Éléphant blanc» conserveront cette appellation jusqu'au moment où on leur attribuera de nouvelles fonctions et où on les réintègrera dans la véritable vie urbaine. L'inventaire «Éléphant blanc» que nous avons effectué dans six secteurs de la municipalité de

Québec comprend ce qui suit: des édifices administratifs ou bureaux (24), des entrepôts ou usines (25), des hôtels et couvents (18), des églises (26), des écoles et des cinémas (7), soit un total de 135 édifices. J'ai déjà eu l'occasion de vous présenter les résultats de cette recherche préliminaire et l'intérêt que vous y avez pris fut fortement apprécié. Les initiatives pouvant susciter une reconnaissance de ces réseaux relèvent, comme vous l'avez signalé, de juridictions indépendantes de celle de votre ministère — habitation: le ministère des Affaires municipales; centres d'accueil: le ministère des Affaires sociales. Toutefois, il nous revient de nous adresser au ministère des Affaires culturelles pour connaître la possibilité de leur reconversion, pour fins muséologiques et de leur intégration à un réseau culturel, de plusieurs éléments de l'inventaire des éléphants blancs.

Non seulement y retrouve-t-on l'expression de l'histoire de l'homme d'ici, dans chacun de ces anciens édifices, mais certains sont eux-mêmes des oeuvres d'art qui, par leur revalorisation, pourraient rehausser la qualité de l'environnement ou relancer l'économie d'un quartier. Au moment où l'on constate un réveil d'intérêt pour le patrimoine architectural et où l'obstacle majeur à sa conservation, qui se présente trop souvent hélas, n'est que l'attribution des fonctions pertinentes, il me semble tout à fait regrettable que nous ne saisissons pas l'occasion de réutiliser ce patrimoine alors que le concept d'un musée en devenir se présente.

Aux défenseurs de la conservation, il est trop souvent demandé avec impatience, pourquoi conserver tel édifice plutôt qu'un autre et pour quelles fins? ...un musée! Toute bâtisse désaffectée ne peut tout de même être convertie en musée. Cette affirmation est exacte mais il est également certain

que de nombreux édifices, en excellent état, peuvent rencontrer nos besoins en termes muséologiques.

Dans le cas où cette thèse vous paraîtrait exagérée, irréaliste, utopique, j'attirerais votre attention sur un certain nombre d'études bien étoffées, mandatées par le «Education Facilities Laboratory», organisme américain sans but lucratif consacré à la recherche en aménagement des espaces physiques. En 1976, Education Facilities Laboratory a fait publier «the Arts in found Places» qui fournit de nombreux exemples de réussites d'édifices transformés pour fins des arts visuels ou des arts d'interprétation. Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, on a réussi à reconvertir une grande diversité de bâtiments tels des gares ferroviaires, des gymnases de collèges, des églises, des stations de pompiers, des entrepôts, et même un édifice de la bourse, en musées, en galeries d'art, en théâtres, etc. Ces transformations ont été exécutées avec une imagination et une dextérité sans précédent par des organismes étatiques, municipaux ou sans but lucratif.

À titre d'exemple, je voudrais vous citer les expériences suivantes: à Boston, le «Boston Center for the Arts» occupe six acres de surface — bureaux, salles de répartitions, studios, cinq théâtres, salles d'exposition, restaurants, le tout contenu dans des édifices qui datent du 19^{ème} siècle; à Seattle, l'opéra, l'orchestre symphonique, le théâtre et le musée occupent ces bâtiments qu'on qualifiait d'«éléphants blancs». Ces expériences se répètent à San Francisco, Galveston et s'étendent davantage dans les villes européennes, auxquelles les civilisations anciennes ont évidemment légué un patrimoine architectural non moins important. Publié en deux tomes par la direction du patrimoine du Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie de Paris «Réutiliser le patrimoine architectural» fait le bilan des expériences significatives de recyclage en France, (Paris 1978).

Ne connaissant pas l'envergure des besoins muséologiques et l'investissement prévu pour leur mise en place, je ne saurais suggérer, même dans les

termes les plus approximatifs, la distribution possible des équipements requis dans un réseau de bâtiments patrimoniaux. L'adaptation des édifices existants aux fonctions contemporaines et spécialisées exigerait une analyse de leurs qualités physiques, architecturales, structurales et mécaniques ainsi que des études économiques pour établir la rentabilité du projet. L'opération «éléphant blanc» a toujours visé ces objectifs et devant l'impulsion d'un nouveau concept muséologique, il est impératif que cette recherche soit menée à terme.

Je suggère donc, avant d'entreprendre la construction hâtive des équipements muséologiques de nature conventionnelle bien qu'il se base sur les meilleures expériences réalisées ailleurs, que l'on procède à une étude du potentiel de réutilisation des bâtiments patrimoniaux dans les principales villes du Québec.

Joseph Baker, Architecte
Directeur de l'école d'Architecture.

Québec, le 25 octobre 1979

Note:

- (1) Monsieur Jos Baker, Directeur de l'École d'architecture à l'université Laval, a présenté ce texte comme mémoire aux audiences publiques tenues sur l'avenir du Musée du Québec au mois de novembre 1979.

